

GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance : ma commune.

Je découvre ma commune



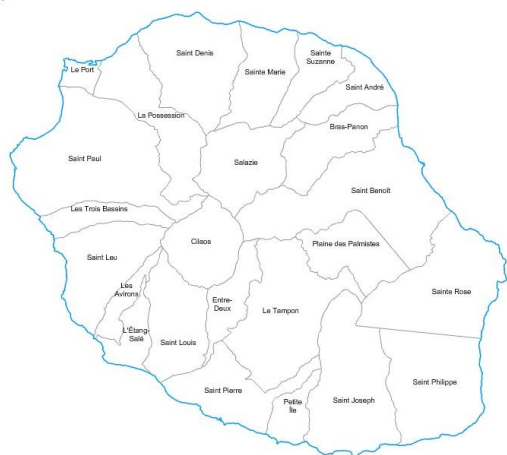
Quel est le nom de ta commune ?

Comment s'appellent les habitants ?



D'après toi, combien y a-t-il
d'habitants dans ta commune ?

À quel bâtiment correspond la deuxième photographie ? Quel drapeau vois-tu ?



Pur la carte, colorie ta commune.

0 20

Nomme 3 communes voisines.

Décris le blason de ta commune.

Pourquoi va-t-on à la mairie ?

Je retiens Chaque commune a sa mairie ou son hôtel de ville. On y inscrit les enfants à l'école et à la cantine. On y trouve **l'état civil**. On y célèbre les mariages.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

Anaïs Charles-Dominique – Bertel l'école

GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance : ma commune.

Qui s'occupe de la commune ?



Dans chaque commune, les habitants élisent des conseillers municipaux. Ceux-ci désignent un maire ou une maire. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. La municipalité prend des décisions pour la commune (construction de bâtiments, gestion des déchets, création d'une piste cyclable...).

Comment s'appelle la maire de ta commune ? Quand a-t-elle été élue ?

Qui l'a choisie ?

Qui sont ces personnes sur la photo ?

Un peu d'Histoire

Faire des recherches sur la légende de la Vierge Noire.



Créateur de l'œuvre : Marco Ah-Kiem

A proximité de l'église Saint-François-Xavier, à Sainte-Marie, se déroule une scène figée dans la pierre et le métal. Dans sa niche, une Vierge Noire, surplombe le parc, observée en contre-bas par un esclave. Cette église réunit le 1er mai de nombreux fidèles catholiques venus honorer la Vierge Noire. Les Réunionnais se retrouvent lors de la messe pour remercier la Vierge ou lui demander des grâces en priant.

Quand a été aboli le Code Noir ?

Je retiens

Une commune: une ville ou un village dirigé par une ou une maire.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

L'hôtel de ville, la mairie: le bâtiment qui abrite les services de la municipalité.

La municipalité: l'ensemble des personnes élues pour s'occuper de la commune.